

TOUTOUIG

Projet d'établissement



En jeux
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg

29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat

29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39

www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Table des matières

Sommaire	1
Préambule	3
Établissement	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement	4
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	4
Les valeurs qui nous animent	5
Les moyens dont nous disposons.....	5
Le projet d'accueil	7
Les prestations d'accueil proposées.....	7
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	7
Description des compétences professionnelles mobilisées	8
La fonction de direction de la structure	8
Continuité de la fonction de direction et de service.....	8
Le référent santé et accueil inclusif	8
Le professionnel de santé	9
L'éducateur de jeunes enfants :	9
L'auxiliaire de puériculture.....	9
L'animateur petite enfance.....	9
L'agent de service.....	9
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.	9
L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP).....	10
La formation	10
L'apprentissage	11
Le projet éducatif	12
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants	12
1/L'accueil, une relation de confiance.....	12
2/Un Espace sécurisant pour expérimenter et grandir à son rythme.....	15
« <i>Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.</i> »	23

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. » 23

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses
partenaires extérieurs..... 25

LES PARTENAIRES 30

MOYENS ET ACTIONS DU PROJET 31

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles..... 33

L'EVALUATION DU PROJET 34

L'inscription de la structure dans un projet de développement durable 34

Préambule

Établissement

Nom : TOUTOUIG

Adresse : Rue Louis Bodélio, (plateau st fiacre) 29600 PLOURIN-LES-MORLAIX

Téléphone : 02 98 62 06 21

Mail : toutouig@enejuxdenfance.fr

Type de structure : crèche à réservation d'entreprises

Nombre de places : 40 enfants en 2 unités d'âges mélangés

Horaires et jours d'ouverture : du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés) de 6h30 à 19h

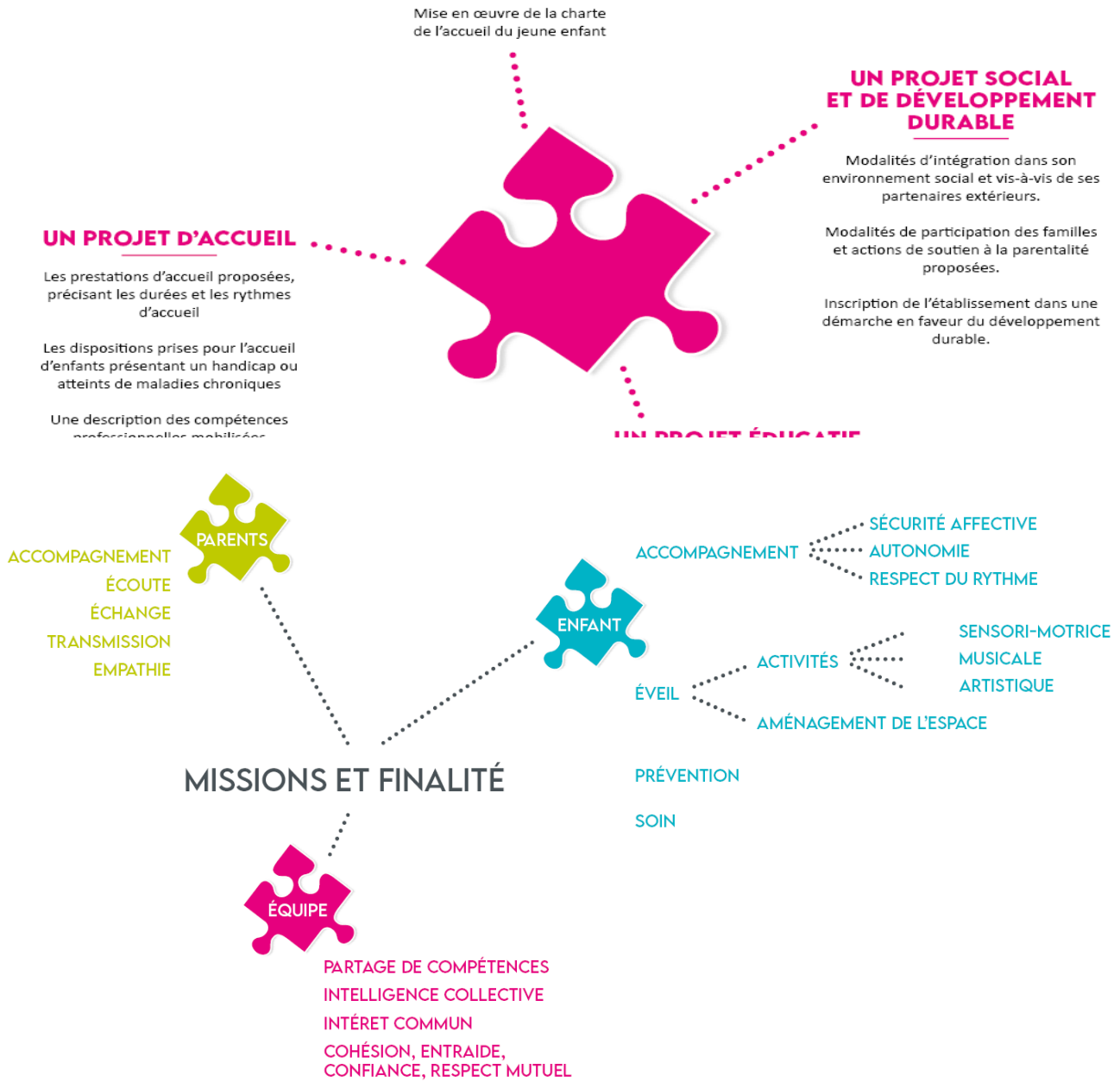
Historique

Le service « crèche hospitalière » du Centre Hospitalier de Morlaix a été repris par l'association Don Bosco en 2014. C'est alors que naît la crèche d'entreprises TOUTOUIG : l'ouverture a eu lieu le 2 Janvier 2014 dans les anciens locaux au sein du CHPM. L'activité s'est prolongée dans un bâtiment neuf où sont désormais regroupés divers services de l'association.

Plusieurs entreprises, dont le CHPM, financent et réservent une ou plusieurs places pour leurs salariés. Seules les familles bénéficiant de ces places employeurs peuvent être accueillies à TOUTOUIG. Les horaires élargis correspondent aux besoins des agents hospitaliers. Depuis juin 2018, la SCIC En Jeux d'Enfance est le gestionnaire de Toutouig.

Depuis janvier 2024, la structure est ouverte de 6h30 à 19h et une convention partenariale a été mise en place avec ARCHIPEL pour permettre aux familles ayant des besoins de garde après 19h de recourir à une aide à domicile.

Le projet d'établissement



Les valeurs qui nous animent



Les moyens dont nous disposons

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

L'équipe de Toutouig est composée de 14 personnes en CDI, soit 13.6 ETP. Un Dispositif d'Affectation Temporaire existe sur En Jeux d'Enfance, il permet à des professionnels en CDI de venir en renfort auprès des équipes et de remplacer au besoin. Sur Toutouig, nous avons une animatrice et une EJE sur le DAT, elles permettent une continuité d'accueil et contribuent à la qualité d'accueil évitant trop de mouvements de personnel auprès des enfants.

La crèche Toutouig est récente, elle date de 2014, elle est de plein pied sur 800 m² de surface.

- Deux unités d'âges mélangés sur 2 espaces distincts (20 enfants par unité)
- Au centre, des espaces communs aux 2 unités : un espace de motricité et une salle « sklabous » permettant des jeux d'eau, peinture, bac à graines etc....
- Un espace extérieur accessible par les 2 unités

Chaque unité est configurée de la même manière mais aménagée de façon différente en fonction de l'évolution des enfants. (1 unité de vie disposant d'un espace pour les bébés, une salle de repas, une salle d'activité et un espace repos avec un couloir qui dessert 4 chambres).

Chaque unité est décorée par l'équipe, agrémentée de photos créant un lieu de vie chaleureux et accueillant.

Un grand hall permet aux familles un accueil adapté avec fauteuil, chaises. Chaque enfant a son casier, porte manteaux ; il s'agit d'un espace qui permet les échanges entre familles et qui donne également sur 2 autres services : le RPE et le bureau d'une Halte- Garderie itinérante.

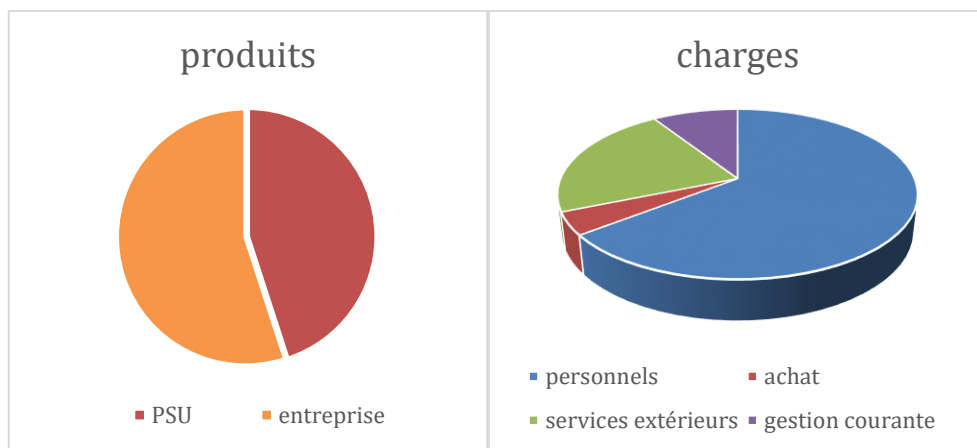
Au -dessus de la crèche, il y a 2 autres étages abritant des services de Don Bosco, le CIDFF...

La crèche se situe à proximité du principal réservoir, soit le CHPM.

Le linge est entretenu par la buanderie du CHPM.

Les repas sont livrés en liaison froide par une cuisine collective spécialisée et adaptée à la petite enfance. Les repas sont remis en température au sein de la cuisine bien équipée de la structure par l'agent de service.

Budget de fonctionnement de la crèche



Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil proposées

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuel anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournants, horaires atypiques, intérim...etc)
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel ou d'urgence** lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorise leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Description des compétences professionnelles mobilisées

La fonction de direction de la structure

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

Continuité de la fonction de direction et de service

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut, une personne disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction non joignable (réunion, formation...)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, de modifier les plannings des enfants, de relever les présences/absences enfants, d'accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), de proposer une fiche de pré-inscription, d'adapter en urgence le planning des professionnels, de répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), d'initier les commandes (repas, couches, buanderie), d'appliquer les protocoles, de formuler une demande urgente d'intervention de travaux, d'assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de la direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Nombre d'heures administratives prévues par an : 0.14 ET

Le référent santé et accueil inclusif

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail

au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées, ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7). Temps d'intervention : 20H par an

Les professionnels d'encadrement des enfants :

Le professionnel de santé : De formation, infirmier (Niveau 6), le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relais des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

L'éducateur de jeunes enfants : est titulaire du diplôme d'état. Il assure, en collaboration avec sa hiérarchie, la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure. Il est garant de la qualité de l'accueil des enfants. Il assure la référence de la bonne application du projet éducatif et pédagogique. Il propose une dynamique pédagogique et développe des projets extérieurs. Il veille à favoriser le bien être, l'éveil, et le développement psychomoteur de l'enfant.

L'auxiliaire de puériculture : est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Il accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Il veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

L'animateur petite enfance : est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance. (Niveau 3). Il accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

Le personnel de service :

L'agent de service est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge. Il est également chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

Des réunions d'équipe ont lieu toutes les 6 semaines environ de 17h à 19h

Des réunions d'unité ont lieu également régulièrement entre 13h30 et 14h30.

Trois journées pédagogiques sont organisées chaque année. L'équipe se concerta sur un thème commun chaque année. Une 2^{ème} journée nous permet de faire un point sur la sécurité incendie et le projet pédagogique, en automne, c'est l'occasion de regrouper tous les professionnels d'En Jeux d'Enfance lors d'un forum autour d'un thème transversal.

Ces temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants qui reste notre finalité.

L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

La structure fait intervenir des professionnelles extérieures : Une psychomotricienne intervient régulièrement auprès des enfants et en soutien à l'équipe. Cinq séances d'analyses de pratique professionnelles (APP) par an sont également organisées pendant 1h30 pour l'ensemble de l'équipe.

L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique. L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

A En Jeux d'Enfance, nous avons la chance d'avoir notre propre organisme de formation certifié Qualiopi.

Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formation, chaque salarié se voit attribuer au minimum une formation par an en fonction de son envie.

Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques, permettant de créer une dynamique et un travail de qualité quant à l'accueil de l'enfant et de sa famille. A la fin de chaque session, le salarié fait un retour oral et écrit à l'équipe.

Un forum regroupant l'ensemble des professionnels d'En Jeux d'Enfance est également organisé à l'automne. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

Différents documents sont à disposition des salariés mais aussi des stagiaires :

Revue « Métiers de la petite enfance » / Internet « Les pros de la petite enfance » / Classeur des salariés (fiche métier) / Classeur des stagiaires (projet pédagogique, déroulement de la vie à la crèche).

L'apprentissage

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis.

Ainsi, TOUTOUIG accueille depuis le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 16 mois une apprentie auxiliaire de puériculture. Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

La structure accueille des stagiaires en formation professionnelle pour une durée minimale de 3 semaines, temps qui nous semble nécessaire pour faire connaissance avec le lieu d'accueil, les professionnelles et les enfants, l'organisation, le fonctionnement.

La structure accueille un(e) seul(e) stagiaire à la fois et se réserve la possibilité de suspendre les accueils à certains moments de l'année. En effet, l'accueil des élèves constitue un engagement et demande aux professionnel(le)s un investissement en temps et en énergie ; la préparation des futurs professionnel(le)s fait partie intégrante de notre métier.

Deux référent(es) accompagnent le(a) stagiaire pendant cette période d'apprentissage. Les référents sont à l'écoute et encouragent le(a) stagiaire dans ses questionnements et ses initiatives.

Le stagiaire est soumis au respect du règlement intérieur des salariés et au secret professionnel.

Le stagiaire reçoit lors d'un entretien de rencontre pré-stage, un livret d'accueil et le projet pédagogique qui lui permettront de s'approprier les valeurs et les pratiques de la crèche.

Le projet éducatif

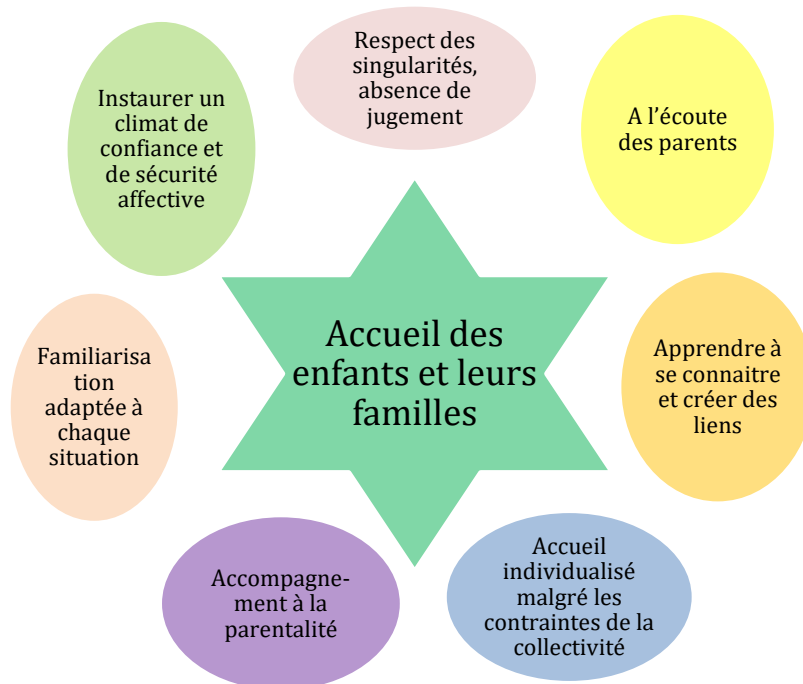
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

A travers ce document, nous allons vous faire découvrir le projet éducatif, qui est le fil conducteur, une feuille de route pour chaque professionnel. Il est écrit par l'ensemble de l'équipe et il est propre à chaque structure.

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

1/L'accueil, une relation de confiance

Définition de L'accueil : L'accueil consiste à recevoir des personnes venues de l'extérieur, à les guider et accompagner de manière à ce qu'elles trouvent leur place.



- **LA FAMILIARISATION- L'ADAPTATION**

- ❖ **Une première rencontre entre l'équipe et les familles**

Lorsque l'admission de l'enfant à la crèche est définitive, les familles sont conviées à un temps d'informations où se retrouvent les nouveaux arrivés et une partie de l'équipe de professionnelles : la SCIC, le projet éducatif et pédagogique y sont abordés. Le questionnement des uns venant alors enrichir le questionnement de tous.

Un rendez-vous plus formel entre la directrice et la famille permet d'élaborer le contrat d'accueil financier, et de planifier la période de familiarisation.

- ❖ **Les premiers jours à la crèche**

C'est souvent le moment où se font les premières séparations entre l'enfant et son parent.

Le premier accueil à la crèche : La famille est attendue par l'équipe (nom de l'enfant inscrit sur le porte manteau et le casier). Un temps d'échange individuel avec une professionnelle est organisé dans l'unité où il sera accueilli. Ce moment a pour objectifs d'apprendre à connaître l'enfant, sa situation, son histoire et où il en est dans son développement, son rythme, ses besoins...

La professionnelle fait à nouveau visiter la structure en expliquant toutes les petites astuces de l'accueil au quotidien : emplacement des casiers, où mettre la tétine, le doudou, comment passer le code sur la tablette...

L'accueil est collectif et engendre des règles de bien vivre ensemble. Il est nécessaire que le parent se sente à l'aise au sein de la structure, il a tout à fait la possibilité de changer la couche de son bébé, d'accéder à la chambre de son enfant (avec accord du personnel pour le respect des autres enfants).

Le 2ème temps d'accueil. Le parent a la possibilité de rester un peu avec son enfant s'il en ressent le besoin. La première séparation se fait quand la famille est prête.

Progressivement, les séparations sont plus longues, un repas est pris à la crèche, puis une sieste, et enfin une petite journée. Nous nous adaptons aux familles, à l'enfant.

Bilan au bout d'un mois : Un temps d'échanges est proposé aux parents environ un mois après l'arrivée de l'enfant à la crèche afin qu'ils puissent exprimer leur ressenti, leurs attentes éventuelles, leurs interrogations...

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

- **L'ACCUEIL DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN**

A l'arrivée et au départ de l'enfant, les professionnelles se rendent disponibles pour accueillir l'enfant et son parent. Ce temps plus ou moins long, permet de recueillir et transmettre les informations nécessaires au bon déroulé de la journée. L'équipe s'attache à relater les moments forts de la journée de l'enfant, des anecdotes....

Pour faciliter cette séparation les parents vont pouvoir confier leur enfant dans les bras de l'adulte ou instaurer un rituel pour rassurer l'enfant : s'installer sur les genoux de l'adulte, aller fermer la porte, trouver un jeu apprécié par l'enfant...



La structure est ouverte aux familles : soirées d'échanges, temps festifs...



2/Un Espace sécurisant pour expérimenter et grandir à son rythme.

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire seul.



Dans chaque unité, le jeu libre est de rigueur. L'adulte est assis au sol afin de sécuriser l'enfant, il l'observe évoluer dans l'espace. Le respect du rythme de l'enfant est au cœur du projet.

De nombreux enfants ont un planning qui varie quotidiennement. Le nombre de jour de présence des enfants fluctue également en fonction du planning des parents : de 1 à 5 jours par semaine, variant d'une semaine à l'autre.

Tout au long de la journée l'enfant évolue librement au sein de la structure, des personnes « phares » sont toujours présentes, les enfants expérimentent, manipulent, échangent.... Mais la journée est rythmée par des changements d'espace, par des repas, par le sommeil

Une journée type à Toutouig :

6h15 : Accueil des premiers enfants et de leurs parents dans l'unité bleue

7h : Petit déjeuner pour les enfants présents

8h30 : Séparation des groupes de l'unité bleue et orange

9h30 : Proposition d'activités plus encadrées mais toujours libres (jeux d'eau, de graines, peinture, pâte à modeler, dessin, motricité, danse, histoires, jeux extérieurs etc...)

11h15 : Lavage des mains des enfants avant de passer à table

11h30 : Début des repas pour tous les groupes

12h30/13h : Coucher du groupe des grands

14h/14h30 : Réveil progressif des grands

15h30 : Début des goûters

17h/17h30 : regroupement des enfants dans l'unité orange

19h : fermeture de la crèche. (La fermeture de la crèche est ajustée en fonction de l'heure du départ du dernier enfant)

Les professionnels accompagnent l'enfant dans les jeux et activités par la parole ainsi que par une présence stable, en tentant de ne pas interférer de façon inutile dans ses expériences et en évitant de faire à sa place.

Il développe ainsi l'estime de lui et un sentiment de force intérieure tout en restant dans le PLAISIR.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

L'EVEIL PAR LE JEU

A Toutouig, tout au long de la journée, l'enfant a la possibilité de jouer librement en fonction de ses envies et de ses capacités. L'adulte est au sol avec l'enfant pour favoriser l'observation mais également les interactions enfant/adulte.

L'aménagement de l'espace, dans chaque unité est pensé pour répondre aux besoins des enfants.

- Un espace pour que les bébés puissent évoluer, au sol, en toute sécurité.
- Un espace moteur où les enfants peuvent grimper, sauter, glisser.
- Un espace avec des jeux de construction.
- Des jeux symboliques (cuisine, poupée, voiture, garage, établis, déguisements...)
- Un espace plus calme pour se reposer ou regarder un livre.

Ces espaces sont amenés à évoluer en fonction des besoins des différents groupes au sein de l'unité (bébés, grands ...) après une réflexion en équipe.

Quotidiennement, les professionnels proposent des temps plus marqués : un temps de lecture, comptines, chansons et/ou musique. Ces temps favorisent le développement du langage, l'imaginaire de l'enfant, l'échange avec l'adulte...

Les activités de transvasement comme, par exemple : les jeux d'eau, les manipulations de sable à modeler, de riz, les plumes, apportent de nouvelles expériences à l'enfant. Elles permettent également de développer ses sens et sa motricité fine (remplir, vider...).

Des ateliers peinture, graphisme, pâte à modeler, cuisine, puzzle, jeux d'empilement/encastrement, de construction sont proposés.

Les jeux symboliques permettent à l'enfant d'imiter l'adulte.

Des sorties à pieds ou en poussette sont proposées aux enfants.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »



La SCIC En Jeux D'Enfance a organisé dans son plan de formation 2018, une démarche égalité filles garçons sous plusieurs aspects :

- Par un temps d'observation dans la structure par une formatrice afin d'aider l'équipe à repérer les inégalités filles garçons dans l'organisation et le fonctionnement de la crèche.
- A l'ensemble des salarié.e.s sous la forme d'un forum avec une conférence pour aider à prendre conscience des stéréotypes et comment y remédier
- Pour la directrice avec une formation à la mise en place du projet

L'équipe de la crèche Toutouig est sensibilisée :

- A l'aménagement de l'espace en proposant des espaces dédiés aux jeux quels qu'ils soient et en permettant aux enfants d'y jouer sans contrainte.
- Aux choix des livres, des jeux, des jouets pour que ceux-ci ne soient pas vecteurs de stéréotypes liés au sexe.
- A la bienveillance entre professionnel.le.s , en ne permettant pas un langage , un comportement qui irait à l'encontre de la démarche égalité filles garçons.
- A la communication aux parents en leur expliquant ce que sont les stéréotypes, l'importance d'y être attentif dès le plus jeune âge, afin de ne pas favoriser une inégalité persistante.

LE TEMPS DU REPAS

Les plats sont livrés par la cuisine collective « Ansamble ». Les repas sont adaptés à l'âge des enfants et aux différents régimes alimentaires.

La diversification alimentaire commence toujours à la maison, que ce soit pour les repas comme pour les changements de lait. La famille informe l'équipe des nouveaux aliments introduits.

Le repas des enfants à la crèche doit être un moment convivial. Nous souhaitons au maximum, que l'enfant prenne plaisir à manger. Il est accompagné par l'adulte quel que soit son âge.

Si le menu proposé ne plaît pas à l'enfant, il ne lui sera pas proposé autre chose en remplacement. De même un enfant ne sera pas obligé de finir son assiette, chaque enfant mange selon ses besoins physiologiques.

Chez les bébés, le temps de repas est individuel. Un professionnel lui propose son biberon ou son repas dans les bras ou dans un transat.

Si l'enfant est allaité, nous encourageons la poursuite de l'allaitement et accompagnons les mamans. Il est tout à fait possible de venir allaiter son enfant à la crèche.

Chez les moyens : Les enfants s'installent seuls et mangent sur des tables à leur hauteur, en petit groupe. C'est une étape où nous favorisons l'apprentissage de l'autonomie durant le repas. L'adulte est présent pour les aider et les accompagner du début à la fin de leur repas.

Chez les grands : ils mangent tous ensemble dans un espace qui leur est dédié. Afin de responsabiliser chacun d'entre eux, chaque enfant se sert et mange seul. L'adulte est présent pour l'accompagner durant ce temps.

Les anniversaires sont fêtés, le plus souvent au moment du goûter. Un gâteau peut être apporté par les familles.

« L'acte de nutrition est l'expérience à partir de laquelle se dessine l'image que nous avons du monde et de notre importance au sein de celui-ci. Les repas que nous partageons avec plaisir demeurent le facteur essentiel de socialisation pendant toute notre vie... » Bruno Bettelheim.

LE SOMMEIL

Le sommeil est un élément important dans cette crèche aux horaires atypiques. En effet, les enfants sont soumis aux variations d'horaires de leurs parents.

L'arrivée de l'enfant peut parfois se faire tôt le matin, ou en début d'après-midi. Parfois, à son arrivée, l'enfant est endormi. Quand c'est le cas, il peut être recouché s'il n'y a pas d'autres enfants dans la chambre car nous préservons le sommeil des enfants qui sont déjà au lit.

Chaque enfant a un rythme différent et nous tentons, au maximum de le respecter. Si nous avons repéré des signes de fatigue chez un enfant (bâillements, frottements d'yeux, pleurs, excitation...), nous lui proposons d'aller se reposer quel que soit son âge. Les enfants sont levés dès qu'ils sont réveillés ou s'ils n'arrivent pas à s'endormir.

En début d'après-midi, les plus grands seront accompagnés par un adulte qui restera dans la chambre jusqu'à leur réveil.

« Le sommeil fait partie de l'équilibre de tout être humain : pendant celui-ci le corps se régénère, l'hormone de croissance est sécrétée pendant la phase de sommeil, la récupération physique, la restauration de la mémoire, du langage et de l'attention, la digestion des émotions et la métabolisation des conflits psychiques au fur et à mesure que l'enfant grandit... Il faut se reposer pour recharger les batteries. On oublie trop souvent que les bébés et les enfants ne sont pas des adultes. Ils ont besoin d'une vie et d'un rythme à eux ». Lyliane Nemet-Pier (psychologue clinicienne et psychanalyste spécialisée dans les troubles du sommeil).

LES SOINS

Les soins sont promulgués à l'enfant dès qu'il en a besoin. Les professionnels veillent à respecter son intimité et explique à l'enfant ce qu'il va lui arriver. Il est également vigilant au langage employé. Cette verbalisation permet de mettre l'enfant en confiance, de le sécuriser lors de ces moments qui touchent son intimité et le familiariser avec son corps.

Nous incitons les enfants à participer aux soins dès le plus jeune âge, pour l'accompagner dans son développement vers l'autonomie.

Le soin ne se résume pas à des techniques d'hygiène. Lors de ces faces à face, les professionnels entrent en contact avec l'enfant par la parole, le regard, les gestes et se préoccupent de son bien-être, un véritable échange s'instaure, l'enfant prend conscience de son existence et peut développer le sentiment de confiance en soi.

L'OBJET TRANSITIONNEL

La peluche, le linge, la tétine, ... appelé « objet transitionnel » par Winnicott, est indispensable au bébé pour qu'il existe. Winnicott dit que : « *l'objet transitionnel est la première possession « non-moi » de l'enfant.*

Pour l'enfant, c'est un objet bénéfique pour sa sécurité interne. Il s'agit d'un outil lui permettant d'apprendre à gérer ses émotions, à devenir autonome et à trouver en lui les ressources nécessaires à sa sécurité affective.

- Le doudou

A la crèche, le doudou n'est pas une obligation, l'enfant est libre de choisir l'objet qui pourra le sécuriser. Cependant pendant la période de familiarisation, nous demandons aux parents d'apporter un « objet transitionnel » avec l'odeur de la maison afin de maintenir une continuité relationnelle entre le tout-petit et ses parents. Ensuite l'enfant fera peut-être un choix différent et saura nous le montrer.

Ici, le libre accès au doudou permet à l'enfant de se sécuriser et s'apaiser dans des moments sensibles.

- La tétine

Pour un bébé, le phénomène de succion est naturel, spontané et physiologique. Ce besoin, développé dans le ventre de la mère, procure au nourrisson un apaisement, un bien-être contre le stress et les maux du quotidien. La succion permet à l'enfant de sécréter de l'endorphine, hormone du plaisir et donc de le réconforter. Lorsque l'enfant arrive à la crèche, nous respectons le choix et les besoins du tout petit ; s'il a une tétine, elle restera à sa disposition. De plus nous pensons que la tétine peut être essentielle pour apaiser bébé dans les premiers mois, mais cet accessoire ne doit pas être un recours systématique à toutes les situations.

Nous accordons donc une importance particulière à l'observation des enfants, nous permettant ainsi d'intervenir le plus justement possible : si l'enfant pleure, c'est peut-être qu'il a faim, qu'il est gêné, qu'il a besoin d'être sécurisé... Afin d'éviter qu'elle ne devienne un objet de dépendance, nous invitons l'enfant à poser la tétine à certains moments (jeu libre, activités, repas...) par notre présence et bienveillance, nous faisons confiance à l'enfant et en ses capacités à se consoler et à réguler ses émotions.

L'ENFANT ET LE PROFESSIONNEL

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Le mobilier est adapté au groupe d'enfants.

Nous défendons le postulat que dans des conditions favorables d'environnement, de matériel, de positionnement de l'adulte, les enfants peuvent acquérir un développement psychomoteur harmonieux et une grande aisance dans les mouvements, bases du « sentiment continu d'exister » et de la confiance en soi.

La condition principale pour que se déploie la liberté de mouvement est le non interventionnisme de l'adulte, mais cela ne veut pas dire qu'il soit absent, au contraire, il encourage par la parole et le regard, il ne réfrène pas en projetant ses propres peurs, il ne fait pas à la place de...

L'adulte est assis au sol le plus possible. Par sa présence bienveillante, il rassure l'enfant en étant à hauteur de celui-ci. Le professionnel peut ainsi entrer en relation et l'observer.

Observer demande au professionnel une certaine disponibilité. Il se réfère aux connaissances de la petite enfance mais aussi et surtout aux capacités de l'enfant. Il développe une relation individuelle, est capable de connaître les acquis et les sensibilités de chaque. Ainsi, le professionnel peut adapter sa pratique et permettre à chaque enfant de s'épanouir et grandir sereinement.

Parfois, l'équipe peut se saisir de grilles d'observations plus détaillées (utilisées dans le médico-social par exemple), notamment lorsqu'elle s'interroge sur le développement d'un enfant. Elle peut aussi faire appel aux professionnels intervenants à la crèche (psychomotricienne, psychologue, l'infirmière référente santé inclusion d'En Jeux d'Enfance). Nous souhaitons avoir un regard objectif et pas seulement se référer à nos ressentis.

LES DOUCES VIOLENCES

Les douces violences, ce sont ces petits gestes brefs du quotidien, non prémédités, souvent induits par l'impatience de l'adulte. À force de répétition, ces comportements peuvent placer l'enfant dans une insécurité affective et une perte de confiance en lui.

QUELQUES EXEMPLES

FORCER UN ENFANT À MANGER, DORMIR, ETC.



Finis ton assiette, sinon, pas de dessert !

MANIPULER OU FAIRE DU CHANTAGE

AVOIR DES PAROLES DÉVALORISANTES



Phou tu pués ! Je vais changer ta couche.

PRENDRE UN ENFANT SANS SON CONSENTEMENT

NIER LES ÉMOTIONS, HUMILIER L'ENFANT



Bhou ! t'es moche quand tu pleures ! Regarde Manon, elle ne pleure pas elle, elle est jolie !

COMPARER LES ENFANTS ENTRE EUX

POSER UNE ÉTIQUETTE



Tu es méchante ! Va au coin pour réfléchir à ce que tu as fait !

PUNIR OU PRATIQUER L'ISOLEMENT

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Contraire, ignorer, forcer, manipuler, se moquer...

Si notre geste, notre habitude ou notre comportement nous paraît étonnant voire insensé envers l'adulte, alors il est probable que cela rentre dans la catégorie des douces violences.

Bougribouillons.fr pour **les pros de la peritEnfance**

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Laurence Rameau « *Les enfants ont besoin d'être libre, d'être acteur de leur jeu et de leur manipulation pour apprendre, imaginer et créer* ».





« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Les enfants sortent dès que possible :

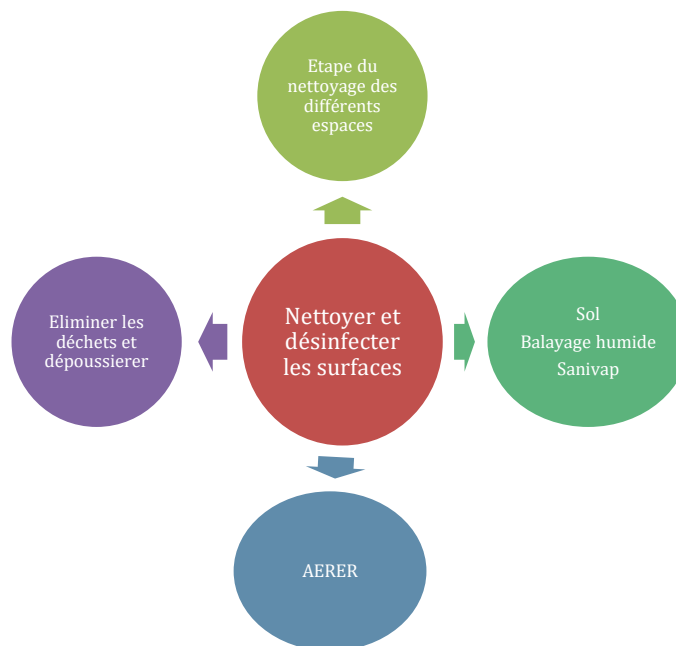
- **Au jardin** : l'espace extérieur est investi tout au long de l'année. La pelouse synthétique permet aux plus petits de ramper à l'extérieur. Les plus grands peuvent pédaler, courir, jouer à la balle... Pendant l'été et les fortes chaleurs, nous aménageons le jardin pour accueillir les enfants dès leur arrivée à la crèche. Ainsi, nous profitons de l'air encore frais avant les chaleurs de l'après-midi. Les professionnels et les enfants apprécient de manger dans le jardin, parfois même sous forme de pique-nique. Ces moments de convivialité sont appréciés de tous.
- **En balade** : nous disposons d'une poussette 4 places qui favorise les déplacements en dehors de la crèche. Dès que l'effectif nous le permet, nous sortons aux abords de la structure. Un véhicule est à disposition des crèches En Jeux d'Enfance, nous réservons les créneaux disponibles pour des sorties avec ou sans pique-nique (plan d'eau, plage, structures de jeux...).

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Une crèche où il fait bon vivre est un établissement où l'atmosphère est saine, où les parents ont plaisir à laisser leur enfant et l'équipe à travailler.

L'agent d'entretien de la crèche est essentiel pour garantir un bon niveau d'hygiène vis-à-vis des germes liés à la collectivité que pour pérenniser le matériel et rendre le cadre de vie agréable.

La crèche est nettoyée quotidiennement.



Projet social et le développement durable

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

Un projet social, précise notamment les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit d'accès des familles à revenus modestes et des personnes en parcours d'insertion prévu par le dernier alinéa de l'**article L.214-2** et l'**article L.214-7 du Code de l'action sociale et des familles**.

Le projet social situe l'établissement dans un cadre politique, économique, social, partenarial, en référence à l'état des lieux réalisé. Il prend en compte les caractéristiques et les besoins de la population pour mieux adapter l'offre d'accueil. Il traduit la fonction de l'établissement : mixité, intégration, prévention des inégalités.

Il indique les personnes et partenaires qui ont participé à la conception et à l'élaboration du projet social. Il reprend les modalités d'élaboration du projet social (réunions de travail, questionnaires, brainstorming etc.). Il explique le choix de l'implantation de la structure dans l'environnement en fonction des logements, des autres équipements d'accueil, des pôles d'attraction administratifs et commerciaux, des voies de communication et des moyens de transport.

a. LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE EN 2023

La crèche Toutouig est une crèche d'entreprises ;

- Le CHPM est le principal réservataire : **30 places** depuis le 1^{er}/01/2023
- L'association Don Bosco réserve **1 place** pour ses salariés
- Le fond de solidarité de SOLEKO, IMPAKT réserve **2 places solidaires**
- L'entreprise Jugeau Elagage réserve **1 place**
- La SRIAS réserve **2 places** depuis le 1^{er}/01/2023

Située sur la commune de Plourin -Lès -Morlaix, la crèche accueille sans distinction géographique car la « porte d'entrée » de l'établissement est l'entreprise. Pour s'adapter aux horaires hospitaliers, et aux entreprises, la structure ouvre à 6h15 le matin et ferme à 21h45, du lundi au vendredi.

Une coordinatrice Petite Enfance fédère les différents services situés sur la communauté de communes du pays de Morlaix **depuis le 1^{er} juin 2021**. Les relations partenariales tendent à se développer permettant une connaissance mutuelle des différents acteurs, sur ce territoire très étendu de 26 communes.

b. LA DEMOGRAPHIE

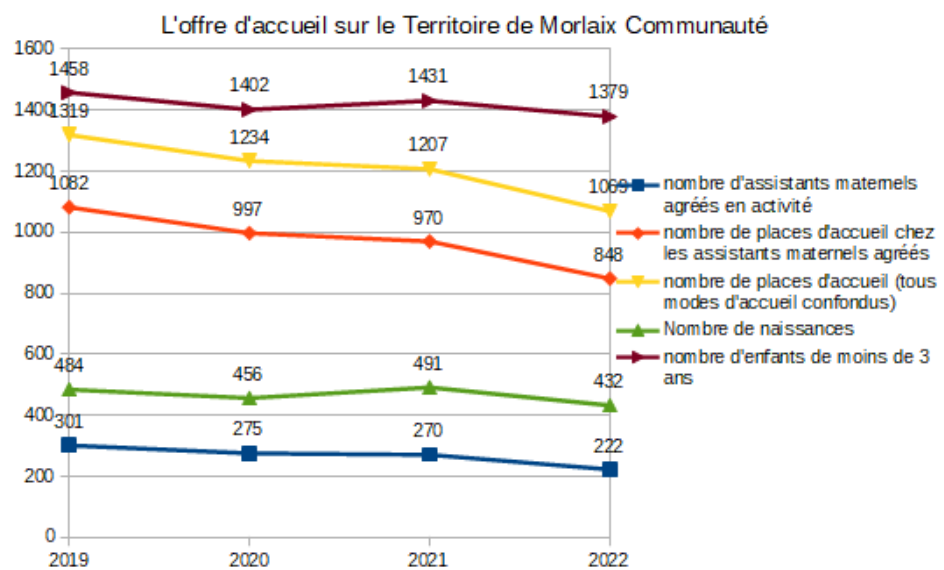
Nombre d'enfants de moins 6 ans au sein des 26 communes du territoire de Morlaix Communauté

Données	Année n-3 2019	Année n-2 2020	Année n-1 2021	Année n 2022
Nombre de naissances *	484	456	491	432
Nombre d'enfants de moins de 3 ans*	1458	1402	1431	1379
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans*	1674	1610	1515	1458
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont tous les parents Caf travaillent (données Imaje)	822	771	827	NC
Nombre d'enfants de moins de 6 ans inscrits en EAJE dans l'année (données Imaje)	577	528	NC	NC
Nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un assistant maternel (données Imaje)	744	701	742	NC
Nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires du CMG garde à domicile et structure PAJE (données Imaje)	17	15	13	NC
Nombre d'enfants de 2 ans scolarisés (données Imaje + MSA)	231	185	NC	NC

*naissances recensées sur les communes

Une baisse constante des naissances depuis 3 années

c. OFFRE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE entre 2019 et 2022



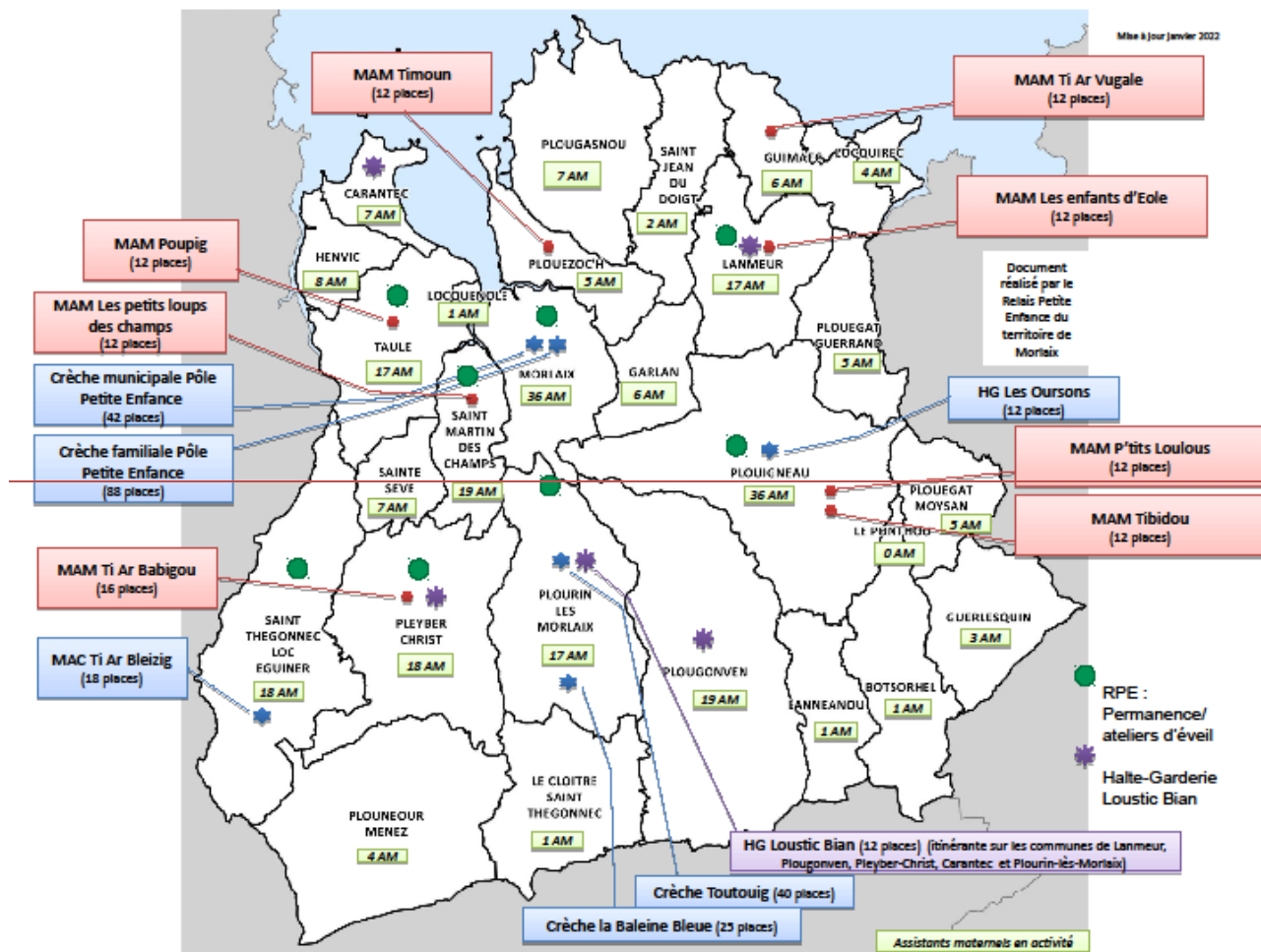
Le rapport entre l'offre et la demande est tendu sur le territoire de Morlaix communauté. Le nombre d'assistants maternels agréés diminue fortement. Le nombre de places d'accueil (tous modes d'accueil confondus) est inférieur au nombre d'enfants de moins de 3 ans.

L'accueil chez les assistants maternels :

L'offre d'accueil par des assistants maternels	Année n-3 2019	Année n-2 2020	Année n-1 2021	Année n 2022	Evolution(s)
Activité des assistants maternels					
Nombre d'assistants maternels agréés par la PMI (A)	354	317	306	260	Baisse du nombre d'assistants maternels en activité (-18%). Le nombre d'assistants maternels agréés est également en diminution, ce qui explique le maintien du taux d'activité.
Nombre d'assistants maternels agréés en activité (B)	301	275	270	222	
Taux d'activité (B/A)	85%	87%	88%	85%	

9 MAM en 2023 sur la Communauté de Communes, contre 7 en 2021

	Communes	Année de création	Nombre d'assistants maternels	Nombre d'agrèments
MAM « <u>Ti Ar Babigou</u> »	<u>Pleyber-Christ</u>	2011	5	16
MAM « <u>les Timoun</u> »	<u>Plouézoc'h</u>	2012	4	16
MAM « <u>MAM'Poupig</u> »	<u>Taulé</u>	2014	3	12
MAM « <u>Les enfants d'Eole</u> »	<u>Lanmeur</u>	2015	3	12
MAM " <u>Les p'tits loups des champs</u> "	Saint-Martin-des-Champs	2017	3	12
MAM « <u>Ti Bidou</u> »	<u>Plouigneau</u>	2020	3	12
MAM « <u>Les p'tits loulous</u> »	<u>Plouigneau</u>	2020	3	12
MAM « <u>ti ar vugale</u> »	<u>Guimaëc</u>	2021	3	12
MAM « <u>Les P'tits Mousses</u> »	<u>Carantec</u>	2022	2	8
		TOTAL :	29	112



Les différentes crèches sur la communauté de communes du pays de Morlaix :

221 places d'accueil / 26 communes

Accueil collectif	lieu	Agrément	Ouverture
Crèche d'entreprises Toutouig (gestionnaire SCIC Enjeux d'Enfance)	Rue Bodélio Zone de St Fiacre 29600 Plourin-Lès-Morlaix 02/98/620/621	40 places 36 réservées au 30/04/2023 30 pl pour les salariés du CHPM 2 pl pour les salariés de la SRIAS 2 pl réservées par IMPAKT , fond de solidarité 1 pl pour les salariés de Don Bosco 1 pl pour 1 salarié de Jugeau Elagage	De 6h15 à 21h45, du lundi au vendredi. Fermé le we et jours fériés.
Crèche « La Baleine Bleue » (gestionnaire : Association La baleine bleue)	Rue Poullig Al Laez Place des fauvettes 29600 Plourin-Lès-Morlaix 02/98/72/51/84	25 places 19 pl pour les habitants de Plourin-Lès-Morlaix 3 pl pour les habitants de Plougouven 2 pl pour les habitants du Cloître St Thégonnec 1 pl pour les habitants de Lannéanou	De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Fermé le we et jours fériés.

Halte-garderie itinérante Loustic Bian (gestionnaire : Morlaix Communauté depuis sept 2021)	Rue Bodélio Zone de St Fiacre 29600 Plourin-Lès- Morlaix 02/98/63/51/23	12 places de 9h à 12h30 7 pl de 12h30 à 13h30 9 pl de 13h30 à 16h30	De 9h à 16h30 Pleyber-Christ lundi et mardi, Plongouven le jeudi Carantec le vendredi Les locaux de Toutouig le samedi
Halte-garderie « Les Oursons » (gestionnaire le Lycée de Ste Marie)	Rue Pors An Do 29610 Plouigneau 02/98/72/10/63	12 places de 9h à 12h 10 pl de 12h à 17h	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Crèche « Ti Ar Bleizic » (gestionnaire : People and Baby)	Zone de Mez Ménez 29410 St Thégonnec- Loc-Eguiner 09/52/45/82/90	18 places	Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00
Crèche collective « A Petits Pas » (gestionnaire : commune de Morlaix)	Pôle petite enfance 11 rue Paul Gauguin 29600 Morlaix	36 places	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
Crèche familiale (gestionnaire : commune de Morlaix)	Pôle petite enfance 11 rue Paul Gauguin 29600 Morlaix	78 places 24 assistantes maternelles dont 21 en activité	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

A cette offre d'accueil vient s'ajouter un RPE (relais petite enfance) et LEAP (lieu d'accueil parents enfants)

Les acteurs de la petite enfance sur le territoire se rencontrent lors de différentes instances organisées par la coordinatrice petite enfance du territoire

Préinscriptions et nombre d'enfants accueillis

<u>Données</u>	2019	2020	2021	2022
Nombre de préinscriptions	34	23	35	38
Nombre d'enfants accueillis dans l'année	95	93	76	71

Les situations familiales

	2019	2020	2021	2022
Orientations partenaires sociaux	4	3	0	2
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	2	1	0	0
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés)	1	0	0	2
Payant moins d'1 € de l'heure	13	7	1	7
Enfants issus d'une famille monoparentale	1	1	2	3

En 2017, la structure était sollicitée pour des accueils de familles en situation de précarité. Le financement s'étant progressivement amoindri, la structure a de moins en moins répondu à ce type de demande. Depuis la crise sanitaire, la structure n'a plus de demande d'accueil hors entreprise.

LES PARTENAIRES

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)

<u>Loustic Bian</u>	Service de halte-garderie itinérante gérée par Morlaix Communauté depuis le 1 ^{er} septembre 2021) Occupe les locaux de Toutouig le samedi
<u>RPE</u>	Les services sont situés dans les mêmes locaux, collaboration pour proposer des solutions aux familles.
<u>La Baleine Bleue</u>	Crèche associative située à Plourin Lès Morlaix, rencontres ponctuelles sur le territoire
<u>La médiathèque de Saint-Martin Des Champs</u>	Empreint de livres à la médiathèque pour étoffer la bibliothèque de la crèche
<u>Les services de Don Bosco SAVS, PFS, UEBM</u>	Divers échanges, locaux, services techniques, compétences diverses
<u>CHPM</u>	Réservataire principal de places
<u>le GIP</u>	Buanderie qui dépend du CHPM, nettoyage du linge de la crèche
<u>Mairie de Plourin Lès Morlaix</u>	Contacts (prêt de salle)
<u>Communauté d'agglomérations des Pays de Morlaix</u>	Echange avec le service de la cohésion sociale Soutien du service environnement pour l'équipement en Sanivap
<u>CAF et MSA</u>	Partenaires financiers PSU et prestations de service
<u>Conseil départemental et PMI</u>	Partenaire de contrôle et de suivi, participation à des réunions sur le schéma départemental

MOYENS ET ACTIONS DU PROJET

- La commission d'attribution des places :

Nous organisons 2 commissions d'attributions des places chaque année, une en avril et une en octobre.

Elles ont lieu en présence de l'assistante sociale du personnel du CHPM, de la directrice de Toutouig et de la personne en continuité de direction. Le RPE fait partie de cette commission depuis début 2023. Tous les dossiers sont examinés avec des critères de priorité et des points sont attribués depuis 2023.

CRITERES ADMISSIONS

avr-23

Thèmes	Critères pris en compte dans la décision		Points
Situation de handicap maladie invalidante	de l'enfant		10
	d'un membre de la famille (parent ou fratrie)		5
Structure familiale	Monoparentalité		15
	Célibat géographique		10
	Absence de relais familial		10
	Inscription multiple (jumeaux ou accueil d'une fratrie rapprochée)		10
	Rapprochement de fratrie (le grand est en contrat régulier, pas en périscolaire)		10
	Besoin soutien - accompagnement		10
Horaire atypique, planning tournant	couple CHPM - 2 horaires atypiques		15
	couple CHPM - 1 horaires atypiques + 1 horaires classiques		5
	couple CHPM - 2 horaires classiques		5
	1 parent CHPM en horaires atypiques + 1 parent hors CHPM en horaires atypiques		10
	1 seul parent CHPM (monoparentalité ou célibat géographique) en horaires atypiques		10
Postes en tension En avril 2023	AS + Médecins en psychiatrie, SSR, EHPAD, anesthésiste + ASH		5
Ressources	Quotient familial sur Ressources N-2 en incluant les enfants à charge au moment de l'admission	QF inférieur ≤ à ----- €	5

Critères différenciants

Ancienneté de la demande

Les postes en tension sont à définir à chaque commission

- Pour les autres entreprises :
 - Une commission si nécessaire
 - Concernant les enfants ressortissants de la SRIAS, la commission est propre à leur service
 - Pour les places solidaires, les dossiers sont étudiés au fur et à mesure, une commission se réunit au siège d'EJE au besoin.

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

- **Places solidaires :**

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance à créer en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.



- L'accueil des enfants porteurs de handicap :

Les enfants porteurs de handicap sont accueillis dans la structure à la demande des familles ; dans la mesure du possible, et dans le cadre des places entreprises. Les familles sont prioritaires car elles peuvent être en difficulté pour trouver un mode d'accueil adapté. Une équipe pluridisciplinaire apporte à la famille un soutien, une écoute, une orientation si nécessaire.

L'équipe a été formée à l'accueil des enfants porteurs de handicap, journée de formation, réunion avec le SESSAD.

- La place des parents :

Les parents ont toute leur place au sein de la crèche Toutouig, on ne peut accueillir un enfant sans accueillir sa famille, sa fratrie, son histoire, ses différences...

Les familles sont informées régulièrement de ce qui se passe à la crèche : actions, évènements soit par le panneau d'informations à l'entrée de la crèche ou par mail. Les nouvelles familles sont conviées à une réunion d'informations, les différents projets sont abordés, éducatifs, pédagogiques, règlement de fonctionnement.

Des rencontres plus festives ont lieu au cours de l'année : fête de fin d'année, kermesse.



L'EVALUATION DU PROJET

- Le bilan d'activité

Chaque année un bilan d'activité est réalisé ; il permet aux différents partenaires (CAF, MSA, Communauté d'agglomérations des pays de Morlaix, Entreprises...) de prendre connaissance du service rendu aux familles, et des actions menées tout au long de l'année dans la crèche.

Une enquête de satisfaction a été réalisée fin 2023 : 98% des parents pensent que leur enfant est heureux à la crèche, une appréciation générale de la crèche notée à 8.3/10 par les familles.

L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

A la crèche, tout le personnel est engagé en faveur de la prévention de l'environnement.

Le tri sélectif est réalisé au quotidien.

Les produits d'entretien ont été remplacés par un procédé de nettoyage plus naturel :

- Nettoyage vapeur
- Fabrication de produits d'entretien de chimie simple : utilisation de vinaigre blanc, bicarbonate, percarbonate, savon noir, paillettes de savon...
- Lessive bicarbonate-percarbonate

Les produits utilisés sont certifiés. Des prélèvements de surface sont réalisés par un organisme extérieur. Les produits de chimie simple sont tout aussi efficace et ne présentent aucun danger pour les usagers.

L'équipe détourne et réutilise certains emballages sans danger pour les enfants, :

- Un grand carton en guise de voiture
- Réutilisation du papier composté en « lancer de papier »

- Casse-boîtes avec les boîtes de lait infantile
- Barquettes alimentaires pour les activités proposées aux enfants (pour la peinture, les manipulations de graines ect...)

Les menus proposés par le prestataire « Ansamble » sont adaptés aux besoins des enfants. Ainsi, nous avons drastiquement réduit nos déchets alimentaires car les proportions sont adaptées, il y a moins de gaspillage.

Chaque année, nous réfléchissons en équipe aux achats pédagogiques. Notre intérêt est d'offrir un large choix de jeux aux enfants. Les jeux sont sélectionnés pour leurs intérêts éducatifs auprès du jeune public : manipulation, pince fine, jeux d'imitation, jeux de construction...